

LE MAIRE -

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, je déclare ouverte la QUATRIEME SEANCE du Conseil Municipal de Saint-Denis.

Vous avez un ordre du jour qui comprend vingt cinq questions. Je vous suggère de travailler une heure et comme nous avons l'inauguration de la Mairie Montagne 15e vers 19 H, nous allons nous arrêter vers 18 H 30 et reprendre le mercredi 16 Juillet vers 17 H.

x

x x

COMPTE-RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE, GRACE AUX DELEGATIONS

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, je vais tout d'abord vous faire passer le registre des délégations que vous m'avez données, en vertu de la loi de DECEMBRE 1970.

Voici le compte-rendu des opérations effectuées à ce jour :

ARRETE N° 164, en date du 6 Mai 1980, relatif à la passation d'un marché négocié avec la COMPAGNIE GENERALE DES EAUX - Montant du marché : 136 487,28 F T.T.C (CENT TRENTE SIX MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT SEPT FRANCS ET VINGT HUIT CENTIMES)

ARRETE N° 177, en date du 21 Mai 1980, relatif au paiement à Maître CHICAUD, Avocat, d'une note d'honoraires dans l'affaire Commune de Saint-Denis contre R.O.M - Montant des honoraires : 2 500 F (DEUX MILLE CINQ CENTS FRANCS)

ARRETE N° 181, en date du 21 Mai 1980, pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et la Société Reunionnaise d'Espaces Verts (SOREV) - Montant du marché : 119 717,35 F (CENT DIX NEUF MILLE SEPT CENT DIX SEPT FRANCS TRENTE CINQ CENTIMES)

ARRETE N° 182, en date du 22 Mai 1980, relatif à la résiliation du contrat passé avec Madame SALAH-ALY Charles pour la location d'un immeuble (ex. terrain QUENTIN)

ARRETE N° 183, en date du 22 Mai 1980, relatif à la résiliation du contrat passé avec Monsieur AJORQUE Louis Geslin, pour la location d'un immeuble sis à la Bretagne

ARRETE N° 184, en date du 27 Mai 1980, pour la passation d'un marché négocié entre la Commune de Saint-Denis et l'Entreprise SINDRAMA - Montant du marché : 305 085 F (TROIS CENT CINQ MILLE QUATRE VINGT CINQ FRANCS)

ARRETE N° 185, en date du 27 Mai 1980, pour la passation d'un marché négocié entre la Commune de Saint-Denis et l'entreprise BLARD - Montant du marché : 627 482,87 F (SIX CENT VINGT SEPT MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT DEUX FRANCS QUATRE VINGT SEPT CENTIMES)

Arrêté n° 186, en date du 27 Mai 1980, relatif à la résiliation du contrat passé avec Monsieur LAUDE Emilien, pour la location d'un immeuble sis au Chemin Finette à Bois de Nèfles - Ste Clotilde

ARRETE N° 195, en date du 10 Juin 1980, pour la réalisation d'un emprunt destiné à financer des travaux d'éclairage public (3e tranche) - Montant de l'emprunt : 1 800 000 F (UN MILLION HUIT CENT MILLE FRANCS)

ARRETE N° 196, en date du 10 Juin 1980, pour la réalisation d'un emprunt destiné à financer l'acquisition de bus (2e tranche) - Montant de l'emprunt : 1 060 000 F (UN MILLION SOIXANTE MILLE FRANCS)

ARRETE N° 197, en date du 10 Juin 1980, pour la réalisation d'un emprunt destiné à différents travaux d'extension et d'aménagement de bâtiments et équipements sportifs - Montant de l'emprunt : 800 000 F - (HUIT CENT MILLE FRANCS)

ARRETE N° 198, en date du 10 Juin 1980, pour la réalisation d'un emprunt destiné à financer les travaux d'aménagement de la zone de loisirs du "COLORADO" - Montant de l'emprunt : 348 000 F - (TROIS CENT QUARANTE HUIT MILLE FRANCS)

ARRETE N° 199, en date du 10 Juin 1980, pour la réalisation d'un emprunt destiné à financer les travaux du "Jardin de l'Etat" - Montant de l'emprunt : 800 000 F (HUIT CENT MILLE FRANCS)

ARRETE N° 200, en date du 10 Juin 1980, pour la réalisation d'un emprunt destiné à financer les travaux du complexe sportif de Champ Fleuri (Complément) - Montant de l'emprunt : 700 000 F (SEPT CENT MILLE FRANCS)

ARRETE N° 201, en date du 10 Juin 1980, pour la réalisation d'un emprunt destiné à financer les travaux du complexe sportif de Montgaillard - Montant de l'emprunt : 3 100 000 F (TROIS MILLIONS CENT MILLE FRANCS)

ARRETE N° 202, en date du 10 Juin 1980, pour la réalisation d'un emprunt destiné à financer les travaux de construction du "Petit Marché" - Montant de l'emprunt : 700 000 F (SEPT CENT MILLE FRANCS)

ARRETE N° 203, en date du 10 Juin 1980, pour la réalisation d'un emprunt destiné à financer les travaux de construction du Centre Technique Communal - Montant de l'emprunt : 500 000 F (CINQ CENT MILLE FRANCS)

ARRETE N° 204, en date du 11 Juin 1980, concernant l'achat à Monsieur LEGROS Jean Marc d'une maison sise sur un terrain communal à St Bernard (CE n° 57) - Montant de la dépense : 7 000 F (SEPT MILLE FRANCS)

ARRETE N° 205, en date du 11 Juin 1980, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Madame TRIME Raymonde. - Montant du loyer : 300 F/mois - (TROIS CENTS FRANCS)

ARRETE N° 209, en date du 16 Juin 1980, relatif à la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et M. Pierre WILSON agissant au nom et pour le compte de l'Atelier de Peinture Publicitaire - Montant du marché : 107 263,50 F TTC (CENT SEPT MILLE DEUX CENT SOIXANTE TROIS FRANCS CINQUANTE CENTIMES)

ARRETE N° 218, en date du 26 Juin 1980, relatif au renouvellement du contrat de location passé avec la Société AGRICO-REUNION - Montant du loyer : 2 200 F/mois - (DEUX MILLE DEUX CENTS FRANCS)

ARRETE N° 219, en date du 26 Juin 1980, relatif au paiement d'une indemnité à Monsieur Clément FARRO, commissaire-enquêteur - Montant de l'indemnité : 112,50 F (CENT DOUZE FRANCS CINQUANTE CENTIMES)

ARRETE N° 221, en date du 27 Juin 1980, relatif à la résiliation des contrats passés avec M. ZYKE Jean Charles pour la location de deux parcelles de terrain communal -

ARRETE N° 223, en date du 4 Juillet 1980, relatif au paiement à Maître CHICAUD, d'une note d'honoraires pour la défense de la Commune de Saint-Denis dans l'affaire ANILHA contre Commune de St Denis Montant des honoraires : MILLE FRANCS (1 000 F)

ARRETE N° 230, en date du 9 Juillet 1980, pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et la Société SERCA - Montant du marché : 160 730 F (CENT SOIXANTE MILLE SEPT CENT TRENTE FRANCS)

ARRETE N° 231, en date du 9 Juillet 1980, pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et la Société SOREQUIP - Montant du marché : 222 650 F (DEUX CENT VINGT DEUX MILLE SIX CENT CINQUANTE FRANCS)